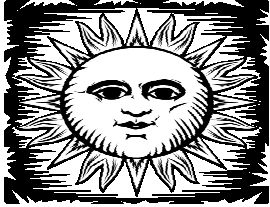


A SUD



LE SOLEIL BRILLE

LE CODE DU TRAVAIL SIMPULFÉ



LPcontinue-de-perdre-ses-procès

On se souvient tous et toutes de cette longue grève des facteurs-ices d'Aubigny sur Nère, dans le Cher il y a 3 ans : 130 jours!!! Depuis, avec son acharnement et son cynisme habituel et désormais coutumier, La Poste sanctionnait 2 de nos représentants syndicaux (1 mois de mise à pied, prélèvements abusifs sur salaires...) pour « blocage de centre courrier »... où ils n'étaient sûrement pas seuls... La Poste vient encore de perdre au tribunal (on ne compte même plus les râteaux juridiques postaux, là, c'est jardiland!!!) et toutes les sanctions ont été levées!!!!... Après 3 ans d'acharnement...

QU'EST-CE QUE ?

Qu'est-ce que le « Sudversif » ? Un petit mensuel écrit par des postiers et postières pour des postiers et des postières. Vous êtes nombreux(euses) à nous faire part de ce qui se passe dans les établissements. Que les habitué(e)s continuent et que les novices n'hésitent pas à nous envoyer leurs brèves à sudp36.37@gmail.com, c'est comme ça qu'on fait vivre le journal, qu'on s'informe entre nous et qu'on parvient parfois, à faire bouger les choses!

APPEL A TEMOIN A CANDIDATURE

Si vous connaissez quelqu'un qui a vu... Quelque part, dans la PIC ou sur intranet à La Poste, un quelconque appel à candidature pour les 2 nouveaux postes créés à la S3C de la PIC Tours Val de Loire, merci de bien vouloir contacter la Direction qui se fout complètement de savoir si c'est dans des règles RH ou un accord national! En septembre, certains agents de ce service sont rentrés de vacances devant le fait accompli, sans que personne n'ait eu la chance de postuler en lieu et place des 2 agents « retenus » !!! Encore une fois, les dirigeants de La Poste nous demandent de respecter des « règles d'or » comportementales ou de prévention de plus en plus infantilisantes et piétinent en même temps les règles qu'elle a édictées elle-même! Ça s'appelle de la dictature.

NOUVELLE REPUBLIQUE POSTALE

La Nouvelle République du 20 septembre 2017 était bien jaune. Le groupe la Poste s'est offert un large bandeau publicitaire en 1ère page, deux autres dans les pages « France », deux autres encore dans les pages « Monde » et, consécration, la dernière de couverture : une pleine page et la plus coûteuse !. De quoi attraper une chère jaunisse... On nous rabâche sans arrêt qu'il faut faire des économies partout, sur tout et surtout sur le dos du personnel mais quand il s'agit d'essayer de dorer son blason, pas de restrictions budgétaires ! La Poste disperse sans problème quelques milliers d'euros dans un quotidien lu par un public qui n'est cependant pas dupe. On peut toujours se payer une pub, l'usager, lui, constate de jour en jour la dégradation des services faute de moyens suffisants. Ne parlons même pas des services humains et gratuits d'hier qui deviennent payants et intéressés aujourd'hui comme « Veiller sur mes parents », ils n'ont pas du tout bonne presse auprès du public qui a bien compris que la Poste a sauté sur une occasion de marchandisation sans se soucier de lui. Le « Veiller sur mon argent », il passe mal, ça coince !

LA VARIABLE D'INJUSTEMENT

La PIC Val de Loire, on aime bien reprendre de l'activité, du courrier des autres départements, c'est même un sport national! A chaque fois, on nous dit « qu'on de la chance » et on nous annonce combien d'équivalents PT on aura en plus pour accueillir ces flux. Sur le papier, la PIC fait bosser, c'est sur, un tas de monde, dont ces fameuses « classes » (ça fait déjà un peu scolaire, genre écoute ton maître...) de contrats PRO que l'on fait trimer pendant 8 ou 9 mois où, quand et comme on veut, et puis ensuite qu'on ne prend pas, finalement en CDI, pour des raisons aussi diverses qu'obscures : sur les 16 de la dernière classe, seuls 9 ont été « retenus », 7 se sont donc fait jeter. Et là, le patron annonce « une nouvelle classe de 12 contrats PRO », la cinquième...



PREVENTION DES RISQUES ROUTIERS PAR L'AUTORITARISME ARBITRAIRE ?

Nous ne contestons pas le fait que les règles du Code de la Route doivent être suivies par les facteurs/factrices pour réduire les risques routiers (le Code de la Route rend obligatoire le port de la ceinture de sécurité en déplacement Haut-Le-Pied, mais pas en distribution de porte à porte en zone urbaine), mais de là à sanctionner un agent, qui avait une tournée particulièrement chargée ce jour, et qui avait oublié de mettre sa ceinture sur le dernier haut-le-pied de quelques dizaines de mètres pour rentrer au bureau ?! Ceci peut aussi être source de risque psychosocial.

Le bâton n'est pas l'outil le plus délicat en terme de prévention. Certains directeurs bâtonneurs, et celui de Tours Grand Tours en l'occurrence, sont empressés de faire signer aux agents des engagements pour respecter les règles de sécurité, de les surveiller à la culotte et de sanctionner certains dans la foulée plutôt que de communiquer avec ceux-ci. Un échange et un rappel oral aurait sans doute suffi.

Nous lui rappelons également que ne sanctionner qu'un adhérent syndical peut être assimilé à de la discrimination. Et nous rappelons enfin que les charges de travail calculées par des logiciels postaux correspondent rarement aux charges de travail réelles et que les agents galèrent constamment pour faire leur job correctement, tout en essayant de respecter les règles de sécurité. Entre le risque routier et le risque psychosocial suite à sanction arbitraire il y a des possibilités. Mais tout le monde n'a pas une démarche d'empathie et de bienveillance envers ses subalternes. Une chose est sûre, l'autoritarisme arbitraire ne résoudra rien la souffrance au travail des personnels de La Poste.

ET LE DIMANCHE... DES PATATES AUSSI!!!

Tout le monde connaît ce petit air du dimanche... Lundi : des colis, le mardi : des colis... Le samedi des colis aussi... Et le dimanche jour du seigneur??? Les chronopost à livrer à toute heure!!! Et sur une base de « volontariat »!!! Merciiiiii petiiiiiii Jesus! Le petit Jesus se goinfre quand même d'un chiffre d'affaire de 995 patates € en 2016, en croissance de 30%, tout ça en « employant » 3000 équivalents temps plein précaires avec un taux de sous-traitance de plus de 98%!!! Des patates pour tout le monde ? NON! Seules les 14 grandes villes où se trouvent les 14 plateformes Chronopatates y auront droit, au colis express dans les zones de marché juteux (là où ya plein de champs de patates...), discrimination entre usagers doryphores oblige... BLURP! J'ai comme une indigestion de patates moi...



LE PROJET MORTEL



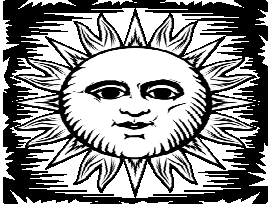
DE MACRON

FACTEURS ESPIONS POUR SANOFI

On peut lire dans un article daté du 31 août du site en ligne lepharmaciendefrance.fr qu'« un partenariat a été signé entre le laboratoire et La Poste pour vérifier que les pharmaciens remplissent leur part du contrat de coopération commerciale. »

Comment un laboratoire peut-il s'assurer que ses achats d'espaces publicitaires sont bien effectués dans les officines ? Dans un courrier adressé à ses clients pharmaciens, daté du 21 août, Sanofi prévient les officinaux : A compter du 1er septembre 2017 et pour chaque prestation de services qui vous sera confiée, Sanofi diligentera chaque début de mois une campagne d'observations par l'intermédiaire de son partenaire de confiance, La Poste. En d'autres termes, un facteur habilité se rendra chaque mois dans votre officine afin de constater via des observations (vu/non vu) la réalisation des-dits services. Étonnant si l'on pense à la mission première des hommes en bleu et jaune – à savoir distribuer le courrier – mais moins étonnant quand on sait que La Poste multiplie les partenariats depuis quelques années pour diversifier son économie. » L'ère des nouveaux « services » ne fait que débiter et promet de belles pépites de grand n'importe quoi. Tout est bon à prendre pour vampiriser et innover dans le service, pourvu qu'il soit PAYANT, profiter de la dépendance des personnes âgées pour leur soutirer du fric, et maintenant espionner les pharmaciens. On connaissait les visiteurs mystères diligentés par La Poste pour espionner les guichetiers-ères, place désormais aux facteurs/factrices d'espionner la régularité des affichages publicitaires des pharmaciens.

A SUD



LE SOLEIL BRILLE

LE CODE DU TRAVAIL SIMPUFÉ



NOUVELLE REPUBLIQUE POSTALE

La Nouvelle République du 20 septembre 2017 était bien jaune. Le groupe La Poste s'offre un large bandeau publicitaire en 1ère page, deux autres dans les pages « France », deux autres encore dans les pages « Monde » et, consécration, la dernière de couverture : une pleine page et la plus coûteuse ! De quoi attraper une chère jaunisse... On nous rabâche sans arrêt qu'il faut faire des économies partout, sur tout et surtout sur le dos du personnel mais quand il s'agit d'essayer de dorer son blason, pas de restrictions budgétaires ! La Poste disperse sans problème quelques milliers d'euros dans un quotidien lu par un public qui n'est cependant pas dupe. On peut toujours se payer une pub, l'usager, lui, constate de jour en jour la dégradation des services faute de moyens suffisants. Ne parlons même pas des services humains et gratuits d'hier qui deviennent payants et intéressés aujourd'hui comme « *Veiller sur mes parents* », ils n'ont pas du tout bonne presse auprès du public qui a bien compris que

La Poste a sauté sur une occasion de marchandisation sans se soucier de lui. Le « *Veiller sur mon argent* », il passe mal, ça coince !

ET LE DIMANCHE... DES PATATES AUSSI!!!

Tout le monde connaît ce petit air du dimanche...

Lundi : des colis, le mardi : des colis... Le samedi des colis aussi... Et le dimanche jour du seigneur??? Les chronopost à livrer à toute heure!!! Et sur une base de « volontariat »!!! Merciii petiiiiit Jesus! Le p'tit Jesus se goinfre quand même d'un chiffre d'affaire de 995 patates en 2016, en croissance de 30%, tout ça en « employant » 3000 équivalents temps plein précaires avec un taux de sous-traitance de plus de 98%!!! Des patates pour tout le monde ? NON! Seules les 14 grandes villes où se trouvent les 14 plateformes Chronopatates y auront droit, au colis express dans les zones de marché juteux (là où ya plein de champs de patates...), discrimination entre usagers doryphores oblige... BLURP! J'ai comme une indigestion de patates moi...

QU'EST-CE QUE ?

Qu'est-ce que le « Sudversif » ? Un petit mensuel écrit par des postiers et des postières, pour des postiers et des postières.

Vous êtes nombreux(euses) à nous faire part de ce qui se passe dans les établissements. Que les habitué(e)s continuent et que les novices n'hésitent pas à nous envoyer leurs brèves à sudptt36.37@gmail.com, c'est comme ça qu'on fait vivre le journal, qu'on s'informe entre nous et qu'on parvient parfois, à faire bouger les choses !

FACTEURS ESPIONS POUR SANOFI

On peut lire dans un article daté du 31 août du site en ligne lepharmaciendefrance.fr qu'« *un partenariat a été signé entre le laboratoire et La Poste pour vérifier que les pharmaciens remplissent leur part du contrat de coopération commerciale.*

Comment un laboratoire peut-il s'assurer que ses achats d'espaces publicitaires sont bien effectifs dans les officines ? Dans un courrier adressé à ses clients pharmaciens, daté du 21 août, Sanofi prévient les officinaux : À compter du 1^{er} septembre 2017 et pour chaque prestation de services qui vous sera confiée, Sanofi diligentera chaque début de mois une campagne d'observations par l'intermédiaire de son partenaire de confiance, La Poste. En d'autres termes, un facteur habilité se rendra chaque mois dans votre officine afin de constater via des observations (vu / non vu) la réalisation des-dits services.

Étonnant si l'on pense à la mission 1ère des hommes en bleu et jaune – à savoir distribuer le courrier – mais moins étonnant quand on sait que La Poste multiplie les partenariats depuis quelques années pour diversifier son économie. »

L'ère des nouveaux « services » ne fait que débiter et promettre de belles pépites de grand n'importe quoi. Tout est bon à prendre pour vampiriser et innover dans le service, pourvu qu'il soit PAYANT : profiter de la dépendance des personnes âgées pour leur soutirer du fric, et maintenant espionner les pharmaciens.



PREVENTION DES RISQUES ROUTIERS PAR L'AUTORITARISME ARBITRAIRE ?

Nous ne contestons pas le fait que les règles du Code de la Route doivent être suivies par les facteurs/factrices pour réduire les risques routiers (Code de la Route rend obligatoire le port de la ceinture en déplacement Haut-Le-Pied, mais pas en distribution de porte à port en zone urbaine), mais de là à sanctionner un agent, qui avait une tournée particulièrement chargée ce jour, et qui avait oublié de mettre sa ceinture sur le dernier haut-le-pied de quelques dizaines de mètres pour rentrer au bureau ?! Ceci peut aussi être source d'un risque ... psychosocial.

Le bâton n'est pas l'outil le plus délicat en terme de prévention. Certains directeurs bâtonneurs, et celui de Tours Grand Tours en l'occurrence, sont empressés de faire signer aux agents des engagements pour respecter les règles de sécurité aux agents, de les surveiller à la culotte et de sanctionner certains dans la foulée plutôt que de communiquer avec ceux-ci. Un échange et un rappel oral aurait sans doute été suffisant.

Nous lui rappelons également que ne sanctionner qu'un adhérent syndical peut être assimilé à de la discrimination.

Et nous rappelons enfin que les charges de travail calculées par des logiciels postaux correspondent rarement aux charges de travail réelles et que les agents galèrent constamment pour faire leur job correctement, tout en essayant de respecter les règles de sécurité.

Entre le risque routier et le risque psychosocial suite à sanction arbitraire il y a des possibilités. Mais tout le monde n'a pas une démarche d'empathie et de bienveillance envers ses subalternes. Une chose est sûre, **l'autoritarisme arbitraire ne résoudra en rien la souffrance au travail des personnels de La Poste.**

LPcontinue.de.perdre.ses.procès

On se souvient tous et toutes de cette longue grève des factrices d'Aubigny sur Nère, dans le Cher il y a 3 ans : 130 jours !!! Depuis, avec son acharnement et son cynisme habituel et désormais coutumier, La Poste sanctionnait 2 de nos représentants syndicaux (1 mois de mise à pied, prélèvements abusifs sur salaires...) pour « blocage de centre courrier »... Où ils n'étaient surement pas seuls...

La Poste vient encore de perdre au tribunal (on ne compte même plus les râteaux juridiques postaux, là, c'est Jardiland !!!) et toutes les sanctions ont été levées !!! ... Après 3 ans d'acharnement ...

VERS LA FIN DE L'ASSISTANAT ?..



APPEL A TEMOIN A CANDIDATURE

Si vous connaissez quelqu'un qui a vu... Quelque part, dans la PIC ou sur intranet à La Poste, un quelconque appel à candidature pour les 2 nouveaux postes créés à la S3C de la PIC Tours Val de Loire, merci de bien vouloir contacter la Direction qui se fout complètement de savoir si c'est dans des règles RH ou un accord national!

En septembre, certains agents de ce service sont rentrés de vacances devant le fait accompli, sans que personne n'ait eu la chance de postuler en lieu et place des 2 agents « retenus » !!!

Encore une fois, les dirigeants de La Poste nous demandent de respecter des « règles d'or » comportementales ou de prévention de plus en plus infantilisantes et piétinent en même temps les règles qu'elle a édictées elle-même! Ça s'appelle de la dictature.

LE PROJET MORTEL



DE MACRON

LA VARIABLE D'INJUSTEMENT

À la PIC Val de Loire, on aime bien reprendre de l'activité, du courrier des autres départements, c'est même un sport national! A chaque fois, on nous dit « qu'on a de la chance » (!) et on nous annonce combien d'équivalents PT on aura en plus pour accueillir ces flux. Sur le papier, la PIC fait bosser, c'est sûr, un tas de monde, dont ces fameuses « classes » (ça fait déjà un peu scolaire, genre écoute ton maître...) de contrats PRO que l'on fait trimer pendant 8 ou 9 mois où, quand et comme on veut, et puis ensuite qu'on ne prend pas, finalement en CDI, pour des raisons aussi diverses qu'obscurées : sur les 16 de la dernière classe, seuls 9 ont été « retenus », 7 se sont donc fait jeter. Et là, le patron annonce « une nouvelle classe de 12 contrats PRO », la cinquième... Merci La Poste!